



LE GALERIEN

Janvier 2015

« Mensuel à périodicité variable de la section Solidaires Finances Publiques des Pyrénées Atlantiques »

Au sommaire :

- *Compte rendu du CTL du 12/01/2015.*
- *Compte rendu des CAP locale du 13/01/2015.*
- *Compte rendu du CTL emplois du 19/01/2015.*

Compte rendu du CTL du 12 janvier 2015

L'ordre du jour de ce Comité technique comportait la proposition de l'administration concernant les ponts naturels, un point d'information sur l'enquête relative aux horaires d'ouverture aux publics et sur les nouvelles modalités d'organisation de l'équipe de renfort.

- En ouverture de ce CTL nous avons lu une déclaration liminaire que vous trouverez ci-dessous.

Déclaration liminaire des élus du Syndicat National Solidaires Finances Publiques au C.T.L du 12.01.2015.

Monsieur le Président,

Ce premier CTL de l'année 2015 s'inscrit dans un contexte tendu, avec la déclinaison des nouvelles suppressions d'emplois dans notre département :

elles vont encore dégrader la situation des services et les conditions de travail des agents.

Tous les services vont subir les effets dévastateurs de ces suppressions d'emplois, en particulier les SIE et les SIP, qui perdront 13 emplois sur les 21 supprimés.

Le cumul de ces suppressions d'emplois sur les dernières années affecte particulièrement la mission d'accueil de l'usager, à l'ordre du jour de ce CTL, avec l'enquête relative aux horaires d'ouverture des services au public.

Pour Solidaires Finances Publiques, la mission d'accueil est une mission prioritaire, et tout recul du service public en ce domaine serait inacceptable.

Certes, la complexification de la législation, les effets de la crise économique, couplés aux vagues successives de suppressions d'emplois, ont rendu les conditions d'exercice et de vie au travail des agents assurant cette mission intenable.

En annonçant son souhait de voir réduire les horaires d'ouverture au public, l'administration savait qu'elle emporterait l'adhésion d'une partie des personnels au bord de la crise de nerf. Mais nous attirons

l'attention sur les conséquences prévisibles, à terme, de ce type d'évolutions, qui répondent à une situation d'urgence, sans prendre en compte l'intégralité de la problématique de l'accueil, dans toutes ses dimensions.

L'objectif réel de la Direction Générale est de désintoxiquer, au mépris de ses attentes, l'usager du guichet et de l'orienter vers les contacts virtuels (téléphone, internet).

Mais les chiffres sont têtus : le contact multi-canal ne réduit pas les flux, il les accumule, et il génère une masse de listings d'anomalies à traiter qui explose.

C'est pourquoi les élus de Solidaires Finances Publiques s'opposeront à toute diminution de l'amplitude des horaires d'ouverture des services au public, et continueront à exiger les moyens nécessaires à l'exercice de la mission d'accueil.

1) ponts naturels.

La direction a proposé au titre des ponts naturels, les dates du Vendredi 15/05/2015 et du Lundi 13 Juillet 2015. Pour notre part, nous avons voté contre cette proposition : l'administration doit laisser le choix aux agents de prendre leurs congés quand ils le souhaitent, ou alors accorder une autorisation d'absence à l'ensemble du personnel pour ces journées. La CGT s'est abstenue et FO et la CFDT ont voté pour.

Il a été demandé qu'une information du public correcte soit effectuée dans le cadre de ces fermetures, et éventuellement qu'un recensement soit effectué auprès des agents pour connaître leur desiderata en la matière.

2) horaires d'ouverture des services aux publics.

Au niveau de l'information sur la modulation des horaires d'ouverture aux publics, nous avons déploré unanimement la teneur des documents de travail fournis, et fait part de la disparité avec laquelle se sont tenues les consultations des personnels. M NESA s'est engagé à nous fournir

de nouveaux documents de travail et de réorganiser la consultation si nécessaire.

Sur le fond, et comme indiqué dans la liminaire plus haut, nous nous opposons à ce nouveau recul du service public, même si nous connaissons bien les difficultés croissantes dans les services.

Mais cette mesure ne résoudra pas ces difficultés et est la porte ouverte au démantèlement du service public de proximité.

3) Equipe de Renfort au 1^{er} septembre 2015 :

Un point d'information sur la future composition de l'équipe de renfort nous a été donné, on se dirige maintenant vers un véritable « poste à profil », où le danger sera le manque de visibilité, au mieux, ou pire l'arbitraire !

Questions diverses :

En questions diverses , l'administration a communiqué sur la nouvelle orientation du contrôle fiscal du département (déjà évoquée dans un précédent galérien) avec un effort tout particulier sur le qualitatif en lieu et place du quantitatif. Sur le fond, l'objectif ne peut qu'être partagé, mais nous veillerons à ce que, tant au niveau des PCE que des brigades de vérification, l'absence de pression statistique soit bien réelle dans cette nouvelle optique de la programmation et du contrôle....

Il a été évoqué ensuite le problème du stationnement sur le site rue Vauban à Bayonne , où à priori le directeur M NESA a pris la mesure des difficultés et s'est montré ouvert pour trouver les solutions nécessaires à ce souci récurrent .Nous suivrons le dossier de près.

Nous avons, pour finir , relancé le dossier du transfert de la trésorerie d'anglet sur le site de l'aéroport. La direction nous a indiqué qu'il n'y avait rien de neuf sur le dossier , mais suite à notre insistance (la DG pouvant revenir sur ses promesses de crédit si le projet tarde....) la direction s'est engagée à faire évoluer favorablement le dossier.

Compte rendu des CAP locales du 13 janvier 2015

L'objet de ces CAPL Locales était l'examen des mouvements B et C au 1^{er} mars 2015. Il s'agit là du dernier mouvement d'affectations organisé par filières distinctes, « filière fiscale » et « filière gestion publique ». En effet, le prochain mouvement du 1^{er} septembre 2015 sera commun aux 2 filières, comme c'est le cas depuis le 01.01.2014 pour la catégorie A.

Déclaration liminaire des élus de Solidaires Finances Publiques 64 :

Madame la président,

cette première CAP Locale de l'année 2015 s'inscrit dans un contexte tendu, avec la déclinaison des nouvelles suppressions d'emplois dans notre département : elles vont encore dégrader la situation des services, déjà intenable, et les conditions de travail des agents. Elles ont également une incidence, au fil des années, sur tous les actes de gestion des agents, en particulier sur les mouvements de mutation, les possibilités d'obtenir un changement d'affectation étant de plus en plus réduites, comme le démontre le projet d'affectation des agents au 1^{er} mars 2015 soumis à l'examen de cette CAP Locale.

Concernant les règles de mutation 2015, premier mouvement « fusionné » pour les deux filières, Solidaires Finances Publiques rappelle qu'elles sont bien loin de ses revendications, portées lors des groupes de travail des 1^{er} et 14 octobre 2014. Ses revendications non satisfaites concernent, en particulier, l'affectation nationale à la commune et non à la RAN, la séparation entre l'assiette et le recouvrement, les postes à profil, les garanties de l'agent en cas de suppression de poste,....

pour la CAPL n° 2 :

Dans notre département, 7 emplois de

contrôleurs vont encore être supprimés au 1^{er} septembre 2015. De plus, l'intégralité des emplois « subsistants » ne sont toujours pas pourvus, et dans des proportions inadmissibles : -5,5 agents dans la filière fiscale, -4,2 agents dans la filière gestion publique, soit -9,7 postes de contrôleurs non pourvus au 1^{er} mars 2015 !!

pour la CAPL n° 3 :

Dans notre département, 12 emplois d'agents vont encore être supprimés au 1^{er} septembre 2015. De plus, l'intégralité des emplois « subsistants » ne sont toujours pas pourvus, : -8,3 agents dans la filière fiscale. + 6,1 agents dans la filière gestion publique, soit 2,2 postes d'agents non pourvus au 1^{er} mars 2015 !!

la situation cumulée des agents B et C fait apparaître un nombre de postes de 11,9 dans notre Direction au 1^{er} mars 2015 : outre l'arrêt des suppressions d'emplois, Solidaires Finances Publiques demande que ces postes « gelés » soient effectivement pourvus.

1) CAPL n° 2 (contrôleurs).

l'examen du projet d'affectation de la Direction, portant sur les demandes de 5 collègues contrôleurs, n'a pas appelé d'observation particulière, la règle de l'ancienneté ayant été respectée et aucun poste « gelé ».

les élus de Solidaires Finances Publiques se sont toutefois abstenus lors du vote, compte tenu des suppressions d'emplois et des nombreuses vacances de postes subsistant après le mouvement, évoqués dans notre déclaration liminaire.

Nous avons évoqué les demandes des contrôleurs sollicitant la nouvelle équipe de renfort au prochain mouvement du 1^{er} septembre, en dénonçant la dérive vers de véritables « postes à profil » pour ce futur EDR : en effet, sur 8 « demandes préalables »

de contrôleurs de notre Direction en décembre 2014, seuls 2 ont obtenu une priorité sur les postes qui y seront disponibles. La présidente de la CAPL a clairement expliqué que cette sélection était dictée par la situation des effectifs des services et les localisations des suppressions d'emplois au 1^{er} septembre 2015, au mépris de la règle de l'ancienneté ! Encore une étape vers la suppression des garanties des agents !!

2) CAPL n° 3 (agents).

7 demandes d'agents à examiner pour cette CAPL. Le projet de la Direction respectait la règle de l'ancienneté, mais le « gel » d'un poste disponible privait injustement un agent du 1^{er} vœux qu'il avait sollicité, alors qu'il était le plus ancien à le demander. Nous avons dénoncé cette manœuvre qui lésait un agent, sans explication autre qu'un « équilibrage » des services pour ce gel de poste... La direction a donc modifié son projet et l'agent concerné a obtenu satisfaction.

Comme lors de la CAPL n° 2, nous avons dénoncé la mise en place de « postes à profil » pour les agents sollicitant l'ERD au 1^{er} septembre 2015 : là aussi, la Direction a « choisi » arbitrairement 1 agent qui bénéficiera d'une priorité parmi les agents du département qui avaient formulé une demande préalable en décembre 2014 !

CTL emplois du 19 et 23/01/2015

Suite au boycott de la première convocation du CTL « emplois » par l'ensemble des organisations syndicales représentatives du département, le CTL emplois a été reconvoqué le 23/01/2015.

En compagnie de la CGT et de la CFDT, Solidaires finances Publiques a participé à un rassemblement Place d'Espagne (photo ci-dessous) pour faire part du mécontentement des agents face à ces nouvelles suppressions d'emplois. Près d'une centaine d'agents avaient répondu présent, qu'ils en soient remerciés.

A cette occasion, nous avons pu évoquer auprès des médias locaux présent (France Bleu, Sud Ouest et la République) nos difficultés quotidiennes et les risques de démantèlement de notre réseau.

Un communiqué de presse avait été envoyé à ces divers médias, par les 3 Organisations Syndicales appelant les agents de Pau à se rassembler devant la Direction à l'heure du CTL « emplois ». Cette initiative bénéficiera donc d'un écho médiatique local, qui viendra compléter l'interview, publié dans le journal Sud Ouest du dimanche 25 janvier du secrétaire national de Solidaires Finances Publiques, Vincent Drezet, pour alerter l'usager sur les conséquences désastreuses des suppressions d'emplois aux Finances.

Nos élus locaux ont été les seuls à ne pas siéger à ce CTL « emplois » du 23 janvier : encore moins que les années précédentes il n'est question pour nous de cautionner les choix de la Direction, choix purement mathématiques, qui se conforment uniquement aux décisions chiffrées de la Direction Générale ; 21 emplois, même plus justifiés par des semblants d'explications sur tel ou tel gain de productivité constaté ou attendu, arguments, fallacieux au demeurant, qui ont au fil des années disparu des CTL « emplois ». Les élus de Solidaires Finances Publiques 64 n'ont donc, pour leur part, pas participé au simulacre de concertation constitué par le CTL emplois..

